



L'Université de La Rochelle retenue par un appel à projets national

vendredi 22 janvier 2016, par [lpe](#)

Former des cadres d'entreprise ou des personnes en reconversion dans les Universités... Cet enjeu de société vise à proposer des formations à la pointe des savoirs - puisqu'en proximité avec la recherche - à des publics de plus en plus variés. L'Université de la Rochelle, déjà moteur en matière d'insertion de ses étudiants, a été sélectionnée nationalement le 19 janvier dernier pour devenir pilote dans le développement de ces nouveaux modèles économiques de formations.

L'appel à manifestation d'intérêt national

Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté, mardi 19 janvier 2016, les 12 premiers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt sur la formation continue.

Lancé le 12 novembre 2015, à la suite de la remise du rapport de François Germinet sur « Le développement de la formation continue dans les universités », l'appel à manifestation d'intérêt visait à constituer un réseau d'établissements pilotes relevant du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'objectif est de permettre d'expérimenter concrètement la mise en œuvre des recommandations du rapport Germinet qui préconise notamment de s'appuyer sur la proximité avec la recherche, de connaître les coûts réels de l'activité de formation continue, de développer des mécanismes d'incitation au niveau des Comue (groupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche) et d'ouvrir la formation professionnelle à de nouveaux publics (bacheliers professionnels souhaitant démarrer une expérience professionnelle tout en ayant le projet de revenir plus tard dans l'enseignement supérieur, alumni, etc.).

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sélectionnés vont travailler de manière intensive au sein de ce groupe animé par la DGESIP et l'IGAENR avec le concours de François Germinet et la participation du CNAM. Sur les 55 établissements ou groupements d'établissements qui ont manifesté leur intérêt, 12 projets ont été retenus :

- Université de La Rochelle
- Université d'Angers
- Université Bretagne Occidentale (UBO)
- Comue Paris Sciences et Lettres associée à l'université Paris Dauphine
- Université de Cergy Pontoise
- Association Toulouse Tech (INP Toulouse, Insa Toulouse, ENI Tarbes)
- Université de Strasbourg (UNISTRA)
- Comue Sorbonne Universités
- UPEC - UPEM

- Université de Picardie Jules Verne
- Comue Université de Côte d'Azur
- Comue Université de Lyon

Le projet de formation continue de l'Université de La Rochelle

L'Université de La Rochelle souhaite développer des projets de formation continue à haute valeur ajoutée dans des filières d'avenir, identifiées comme telles sur le plan national et correspondant à une forte expertise scientifique interne : bâtiment durable, transition numérique, environnement & écologie littorale. L'établissement entend également confirmer son rôle d'Université de proximité en répondant aux besoins locaux de formation dans les secteurs du tourisme, de l'agro-alimentaire et pour les fonctions liées au droit, à la gestion et au management dans les organisations.

Contact : Maison de la Réussite formationcontinue@univ-lr.fr ou 05 16 49 65 18